

Les tiers-lieux solidaires, une innovation au service du lien social



SOMMAIRE

1

Habitat et Humanisme et les tiers-lieux

page 4

Le Mouvement Habitat et Humanisme	5
Les missions du Mouvement.....	5
Les objectifs du Mouvement.....	7
L'organisation territoriale.....	8

Les Tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme	10
Les enjeux de départ.....	10
Des tiers-lieux solidaires protéiformes.....	14
Cartographie et chiffres clés.....	17

2

La vision portée par Habitat et Humanisme

page 18

Re(créer) du lien social	19
Développer le pouvoir d'agir	21

Ouvrir sur l'espace public	24
---	----

3

Ouverture(s)

page 26

Les transformations à l'œuvre	27
L'évolution du cadre de référence.....	27
La démarche tiers-lieux.....	30
Les nouveaux domaines d'activité.....	32

S'ouvrir à de nouveaux publics	34
Sortir des murs.....	34
Accueillir de nouveaux publics.....	36
Communiquer pour inviter à découvrir.....	38

Coopérer pour atteindre des objectifs communs	39
L'importance de l'action collective.....	39
Mutualiser des ressources, capitaliser et essaimer.....	40

4

Développer les tiers-lieux solidaires comme outils complémentaires au logement d'abord

page 44

Pourquoi poursuivre le développement des tiers-lieux solidaires?	46
---	----

Les principaux défis à relever pour Habitat et Humanisme	48
---	----

Zoom sur quelques propositions phares	49
--	----

Les escales/tiers-lieux solidaires, une fraternité inattendue



Bernard Devert

Président-Fondateur
Habitat et Humanisme

Stéphane Hessel, ce résistant magnifiquement engagé, sut rappeler la nécessité de s'indigner, mais aussi de se mobiliser. Avec Edgar Morin, ils écrivirent en 2011 un petit livre, riche d'ouverture, sous le titre *Le chemin de l'espérance*, ou la volonté de faire bouger les lignes.

L'espérance, si nous ne voulons pas la désertier ou simplement la rêver, conduit à créer des lieux qui favorisent les liens. La fraternité n'a pas besoin de discours mais d'actes traduisant le soin de la cohésion sociale. Ainsi, nous devenons plus tendres et moins prisonniers de nous-mêmes.

Grandir en humanité, c'est consentir à se détacher de ces tuteurs invisibles qui ne sont pas sans imposer un prêt-à-penser. L'étiquette est toujours prête pour épingle l'autre, parce que pauvre, étrange, étranger. Immédiatement il est catalogué comme personne à risque. Facile de se mettre à distance sous couvert de prudence, laissant résonner ce « chacun chez soi » qui emprisonne les relations.

L'approvisionnement est la clé de ces escales/tiers-lieux solidaires, d'où la présence de personnes très différentes socialement, du démuné à celui qui dispose de biens ; chacun autour d'une même table fait ses classes pour bâtir la fraternité.

Peut-être êtes-vous sceptique, alors venez voir. Souvenons-nous du Petit Prince qui fit escale sur la cinquième planète, cette terre infiniment petite qui, pour être constamment éclairée par l'allumeur de réverbères, offre un infini pour qui sait regarder avec le cœur.

Seule, la qualité de ce regard crée la fraternité.

Ce lieu est un espace de lumière, un écran d'amitié facilitant les voyages intérieurs, le partage de confidences libérant des idées toutes faites pour faire place à un autrement des relations.

Franchir la porte, c'est accepter l'étonnement en rencontrant celui ou celle qu'on n'imaginait pas voir et que, sans doute, on n'aurait jamais vu sans cet espace d'approvisionnement où le lointain, pourtant si proche, prend enfin visage.

Un lieu où l'on parle, se parle ; le sujet n'est plus d'où on vient mais où on va. Un envol ! La conscience des différences n'est plus cause de l'indifférence, la fraternité a trouvé sa place.

Oui, cela vaut la peine de faire escale dans ces lieux bien nommés d'une solidarité partagée.

1
—

Habitat et Humanisme et les tiers-lieux

LE MOUVEMENT HABITAT ET HUMANISME

Les missions du Mouvement

Depuis plus de 36 ans, Habitat et Humanisme, pour répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes en difficulté, agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

Habitat et Humanisme s'est donné pour missions de :

► Créer des solutions d'habitat adaptées aux différentes formes de précarité pour permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un habitat adapté à leurs situations et leurs ressources.

► Contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans des quartiers équilibrés.

► Proposer un accompagnement personnalisé et collectif pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.

Pour ce faire, Habitat et Humanisme construit, achète et rénove des logements individuels, et propose des solutions d'habitat innovantes (pensions de famille, résidences intergénérationnelles et inclusives...). Le Mouvement développe également un réseau d'EHPAD et de résidences services ainsi que des centres d'hébergement d'urgence et d'accueil de réfugiés.

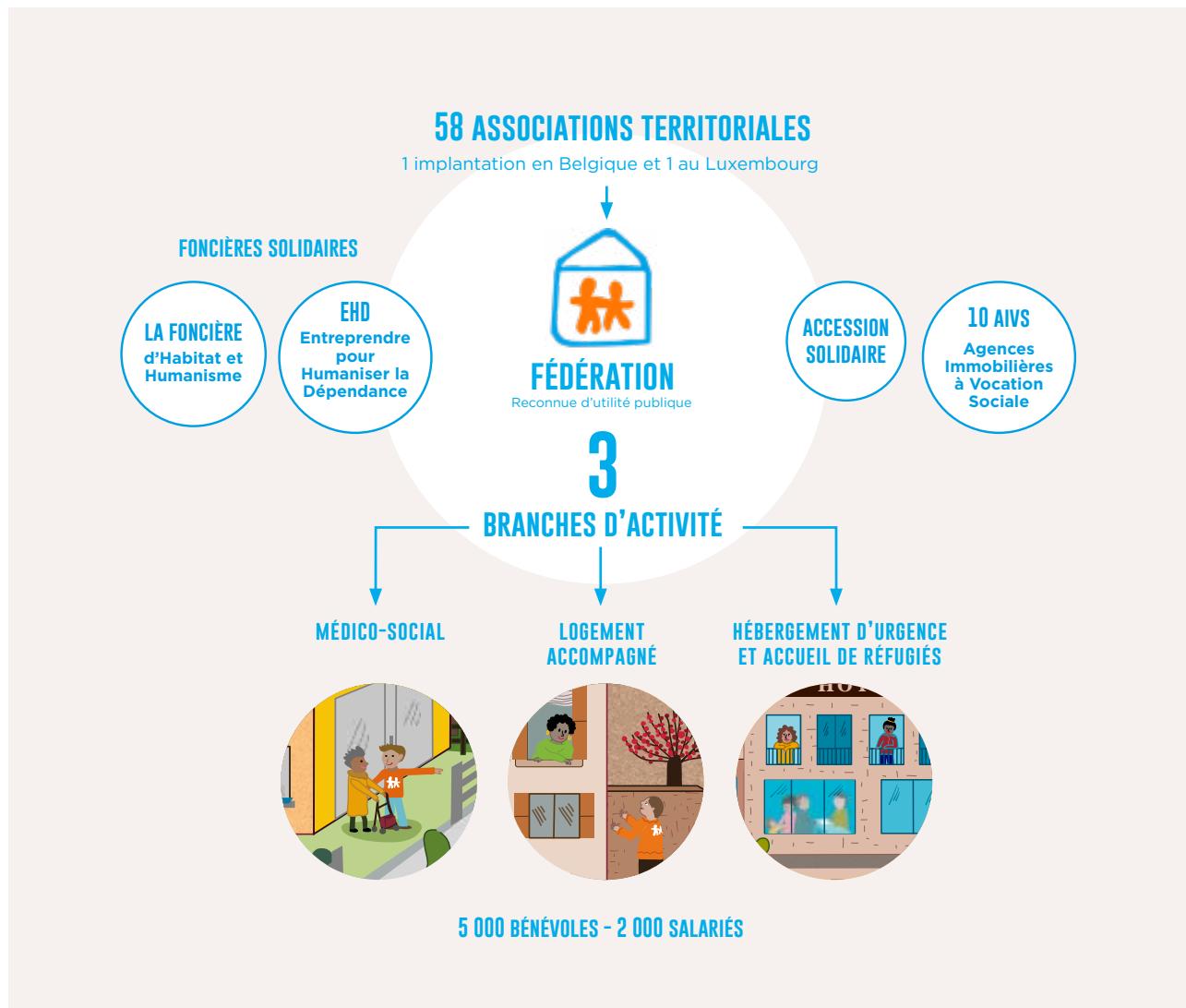
Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement Habitat et Humanisme a développé des outils économiques à vocation sociale : la Foncière d'Habitat et Humanisme et EHD (Entreprendre pour Humaniser la Dépendance) - sont agréées ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) et financées par l'investissement et l'épargne solidaire. Les logements du parc privé sont mobilisés grâce au dispositif Propriétaires

et Solidaires, via des mandats de gestion auprès de ses dix AIVS (Agences Immobilières à Vocation Sociale) ou d'agences partenaires ou via des contrats de location et de sous-location.

Habitat et Humanisme propose aux personnes logées, un accompagnement individuel ou collectif qui reflète les valeurs du Mouvement : écoute, respect et confiance réciproque, valorisation des richesses de chacun, accès à l'autonomie et à la citoyenneté.



Pour mener à bien ses missions, le Mouvement a structuré son action en trois branches : le logement accompagné, l'activité médico-sociale, et enfin l'hébergement d'urgence et l'accueil de réfugiés.



Les objectifs du Mouvement

Le Mouvement Habitat et Humanisme développe un modèle associatif innovant basé sur une forte complémentarité entre travail salarié et engagement bénévole.



Depuis l'origine, la place des bénévoles est prépondérante et fait partie intégrante du projet d'Habitat et Humanisme. Elle est garante de son indépendance et de l'expression de ses valeurs fondatrices.

Les fondements et le périmètre de l'action d'Habitat et Humanisme sont énoncés dans la **Charte du Mouvement**. Cette Charte définit les valeurs et les principes qui inspirent l'action d'Habitat et Humanisme et constituent un socle commun pour l'ensemble de ses membres. Elle précise également les objectifs du Mouvement.

EXTRAIT DE LA CHARTE D'HABITAT ET HUMANISME

OBJECTIFS DU MOUVEMENT

→ **Créer les conditions d'existence d'un habitat pour tous**, en produisant ou mobilisant des logements adaptés aux divers publics en précarité. Habitat et Humanisme développe ainsi des solutions d'habitat innovantes et contribue à l'éco-ville de demain, sobre et ouverte à tous.

Fournir un toit est une première étape. Au-delà, Habitat et Humanisme se veut bâtisseur de liens, en :

- Favorisant une ville accueillante.
- Suscitant une mixité sociale, générationnelle et culturelle pour que des personnes d'âge, de situation, d'origine différents cohabitent en harmonie.
- Proposant aux personnes accueillies un accompagnement adapté permettant de rendre chacun acteur de sa vie.
- Nouant des partenariats dans les domaines de la culture, des loisirs, de la formation, de l'emploi, des lieux de soin, etc.

→ **Réconcilier l'économique et le social**, en favorisant le développement d'une économie à visée long terme, créatrice d'échanges et de partage avec les plus fragiles. Avec l'appui de sa Fondation et de ses sociétés Foncières, le modèle économique du Mouvement repose à la fois sur la finance solidaire, les subventions publiques, et la générosité d'une communauté de donateurs, d'entreprises mécènes, d'épargnants et de propriétaires solidaires.

→ **Construire un Mouvement fédéral autour d'un réseau d'entités ou d'associations adhérant à la Fédération Habitat et Humanisme** qui assure la représentation et la promotion du Mouvement. Garante de la Charte, la Fédération contribue à la professionnalisation et au développement des associations affiliées en les accompagnant dans la mise en œuvre des politiques publiques, en les soutenant dans l'innovation, en renforçant la cohésion et les synergies entre les entités, et en leur apportant les expertises juridiques, techniques et logistiques.

L'organisation territoriale

Le Mouvement Habitat et Humanisme compte 58 associations, réparties sur 86 départements français, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg.



Le Mouvement possède environ **9800 logements** acquis en propre ou gérés pour le compte de tiers. La branche médico-sociale anime **un réseau de 46 EHPAD** (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), et la branche Urgence propose environ **1600 places d'accueil**.



Outre son activité principale de logement de personnes en situation de précarité, Habitat et Humanisme développe désormais des « tiers-lieux solidaires ».

Ces tiers-lieux ont pour objectif de **compléter et renforcer l'action du Mouvement** dans les territoires, en proposant un **accueil décroïsonné et non stigmatisant** aux locataires d'Habitat et Humanisme, ainsi qu'à toute autre personne en difficulté, et aux habitants du quartier ou d'ailleurs.

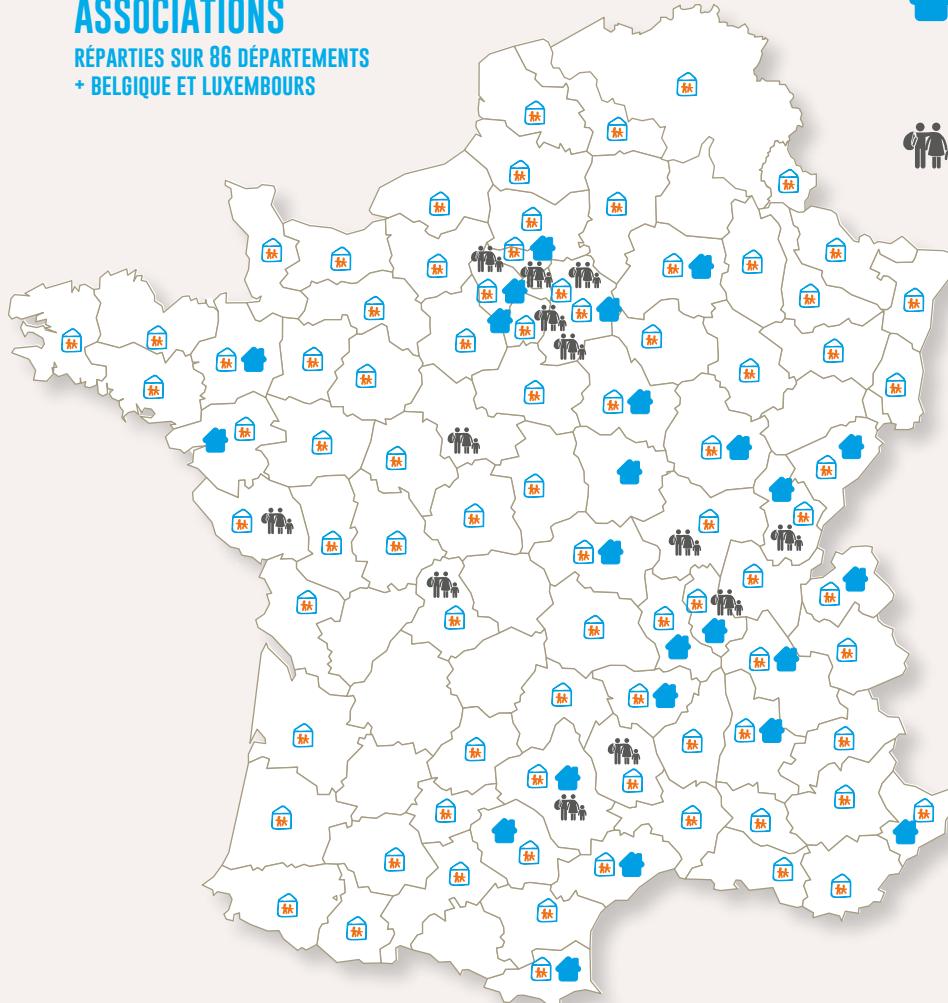


1600
PLACES D'ACCUEIL
D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
ET D'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

58

ASSOCIATIONS

RÉPARTIES SUR 86 DÉPARTEMENTS
+ BELGIQUE ET LUXEMBOURS



Territoire d'intervention
d'une association H&H



Présence d'un ou
plusieurs établissements
d'Habitat et
Humanisme Soins



Présence d'un
ou plusieurs centres
ou dispositifs de la
Branche urgence

LES TIERS-LIEUX SOLIDAIRES D'HABITAT ET HUMANISME

Les enjeux de départ

Les premiers projets pouvant être qualifiés de « tiers-lieux » au sein du Mouvement Habitat et Humanisme remontent à 2014. Mais c'est à partir de 2016 que s'est enclenchée une véritable dynamique, avec une forte accélération depuis 2020, malgré les incidences de la crise COVID. Suite à l'ouverture de ces premiers tiers-lieux, des enjeux multiples se sont rapidement dessinés pour Habitat et Humanisme.

Construire un réseau de tiers-lieux et établir une définition commune

Si plusieurs projets de tiers-lieux ont vu le jour à peu près au même moment, chacun d'eux a été développé au niveau local, sans qu'il soit établi de liens entre eux. Mais il est rapidement apparu intéressant et nécessaire de « faire réseau » entre les différents tiers-lieux du Mouvement afin d'échanger sur les expériences de chacun, pour établir ensuite une vision commune.

Pour ce faire, un **groupe de travail interne** à Habitat et Humanisme s'est constitué à l'automne 2020 avec les associations les plus expérimentées et avancées dans la

démarche tiers-lieu, ainsi qu'avec différents métiers concernés par ce sujet, suivant une méthodologie d'intelligence collective. Ses objectifs étaient de **construire une définition commune** et de mieux connaître les besoins des associations pour les soutenir.

Très vite, le caractère hybride des tiers-lieux a conduit à opter pour des **caractéristiques communes et des particularités** plutôt qu'une définition trop « réductrice ». Dans un premier temps, après un travail mené en concertation avec ledit groupe de travail, la dénomination « **tiers-lieux solidaires** » a été adoptée pour désigner l'ensemble des projets du Mouvement Habitat et Humanisme. Cette dénomination

commune n'empêche cependant pas chaque projet de prendre un autre nom, qui sera propre au tiers-lieu solidaire local : au contraire, **chaque tiers-lieu solidaire possède sa propre identité, qui correspond à son histoire, au contexte dans lequel il se place.**

À l'issue d'un long travail de réflexion mené collectivement, une **définition commune** des tiers-lieux solidaires a finalement été adoptée en avril 2022. Cette définition met en lumière les **valeurs communes** portées par le Mouvement Habitat et Humanisme et ses tiers-lieux solidaires.

Définition des tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme

“

*Le Mouvement développe des tiers-lieux solidaires pour **recréer du lien social** de proximité, **décloisonner l'habitat** et **favoriser l'accès aux droits** des personnes en situation de précarité.*



*Ces espaces sont **ouverts à tous**, et fonctionnent comme un intermédiaire entre le logement et l'espace public pour les personnes logées par le Mouvement ainsi que pour tous les habitants du quartier ou d'ailleurs qui souhaiteraient **créer des liens** autour d'activités partagées.*

***Participatifs et collaboratifs**, les tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme ont vocation à être animés de manière conjointe par les équipes de l'association, les participants et des partenaires locaux.*

Ils contribuent à :

- ▶ **Rompre l'isolement** et **susciter la rencontre** à l'échelle du quartier
- ▶ Favoriser la **mixité sociale** en proposant un accompagnement innovant et décloisonné, basé sur un **accueil convivial, inconditionnel et non stigmatisant**
- ▶ Promouvoir le **pouvoir d'agir** des usagers en privilégiant une approche **participative et collaborative** entre les acteurs
- ▶ **Revitaliser les territoires** en favorisant la collaboration entre les acteurs associatifs, économiques et sociaux du quartier.



Développer une nouvelle activité, complémentaire au Logement d'Abord

Avec les tiers-lieux solidaires, Habitat et Humanisme développe une nouvelle activité, qui ne consiste plus en la production de logement et d'hébergement pour des personnes en situation de précarité. En réalité, ces tiers-lieux représentent pour Habitat et Humanisme, une **nouvelle approche** de l'accompagnement, moins liée aux personnes logées qu'au **lien social à développer** sur un territoire. Ces lieux ressources apparaissent comme des **outils complémentaires à la politique du « Logement d'abord »** lancée par le gouvernement en 2017 : ces tiers-lieux permettent en effet de lutter contre l'isolement des personnes

en précarité en proposant des activités variées, ouvertes à tous et de proximité.

Cette nouvelle activité **dynamise l'engagement bénévole**, avec de nouvelles missions et de nouvelles recrues. Pour certaines associations, cet espace permet aussi aux bénévoles (qui peuvent être parfois isolés) de se retrouver autour d'actions collectives avec les locataires et d'autres publics.

Les tiers-lieux sont aussi pour Habitat et Humanisme une opportunité immobilière pour **valoriser un pied d'immeuble** en cœur de ville, tout en permettant un loyer accessible à une association souhaitant développer une activité à vocation sociale.

“ Ces tiers-lieux permettent en effet de lutter contre l'isolement des personnes en précarité.



“ L’objectif est désormais, à moyen terme de faire avancer la question des tiers-lieux à vocation sociale dans l’environnement national comme un outil de développement du logement d’abord.

S’inscrire dans le paysage des tiers-lieux en France

Outre la nécessité de « faire réseau » entre les tiers-lieux d’Habitat et Humanisme, il a rapidement semblé nécessaire pour les porteurs de projets de s’inscrire plus largement dans le large champ des tiers-lieux du territoire français. Après un travail de diagnostic mené pendant l’été 2021, la **Coopérative Tiers-lieux** a été choisie pour accompagner Habitat et Humanisme dans sa démarche de structuration de réseau, pour son expérience auprès d’autres réseaux associatifs et collectivités, ainsi que pour son expertise sur le sujet des tiers-lieux. La Coopérative a donc accompagné pendant un an le démarrage du « **Club tiers-lieux solidaires** », un groupe de travail élargi qui réunit

l’ensemble des acteurs d’Habitat et Humanisme concernés par le sujet des tiers-lieux solidaires.

Si l’objectif à court terme était de constituer un réseau avec une vision commune et de construire une boîte à outils pour appuyer les porteurs de projets, l’objectif est désormais, à moyen terme de **faire avancer la question des tiers-lieux à vocation sociale dans l’environnement national** comme un outil de développement du logement d’abord, en s’inscrivant dans un réseau partenarial et de plaider (cf. chapitre conclusif). Pour ce faire, la Fédération Habitat et Humanisme a adhéré en 2022 à l’association « **France Tiers-lieux** », qui a pour rôle d’accompagner au développement et à l’émergence des tiers-lieux dans tous les territoires.

LE CLUB TIERS-LIEUX SOLIDAIRES

Lancé à la fin de l’année 2021, le Club Tiers-lieux solidaires réunit les associations du Mouvement Habitat et Humanisme, qu’elles disposent d’un tiers-lieu en activité ou soient encore en réflexion, peu importe son stade. Ce Club, qui a vocation à être pérennisé, est un instrument d’information réciproque, d’échanges et de recueil des questions pratiques qui se posent aux porteurs de projets.

Des tiers-lieux solidaires protéiformes

Les tiers-lieux solidaires sont tous porteurs d'un même objectif : celui de faciliter l'insertion sociale de chaque personne, et en particulier des plus démunies.

Parvenir à cet objectif demande d'aborder de nombreuses thématiques avec les publics concernés, pour les **accompagner sur divers aspects de leur vie** : la santé, l'alimentation, le bien-être, la culture, le numérique... Ainsi, les tiers-lieux solidaires proposent des activités variées, en lien avec ces diverses thématiques.

Si les tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme sont tous porteurs d'une vocation sociale, et abordent des thématiques communes, **chaque projet le fait à sa façon**. Les projets s'adaptent à un contexte urbain, social, historique ou humain, et évoluent en fonction des besoins, des situations et des opportunités.



Accès à l'alimentation

LES ESCALES SOLIDAIRES

HABITAT ET HUMANISME RHÔNE



L'association Habitat et Humanisme Rhône a ouvert en 2017 sa première Escale Solidaire, dans le 3^e arrondissement de Lyon. Ce tiers-lieu est situé dans les anciens locaux du « Bistrot des Amis », un lieu créé en 1997 pour accueillir des personnes sans-abri autour d'un repas ou d'un simple café.

Les Escapes Solidaires ont donc repris cette idée, et proposent aujourd'hui de réunir ses « passagers » autour de « tables d'hôtes solidaires », et d'activités diverses : ateliers culturels, permanences d'écoute, atelier d'accompagnement au numérique...

L'association compte aujourd'hui six Escapes Solidaires sur l'ensemble de son territoire, et une Escale Mobile qui traverse la région lyonnaise.

Projet collaboratif/entrepreneuriat

AU FIL DE SOI

HABITAT ET HUMANISME NORD-PAS-DE-CALAIS



Habitat et Humanisme Nord-Pas-de-Calais a ouvert un tiers-lieu en 2021 dans les locaux de l'institution Sainte-Marie à Lille qui avait fermé ses portes quelques années auparavant. Appelé « Au fil de Soi », il a été créé dans une démarche d'urbanisme transitoire, en attendant que les travaux de réhabilitation des bâtiments commencent en 2024.

Le tiers-lieu « Au fil de Soi » héberge des espaces de bureaux, occupés par des structures de l'Économie Sociale et Solidaire, ainsi que des associations et un atelier d'artistes. Les bénévoles d'Habitat et Humanisme y proposent divers ateliers et activités à destination des habitants du quartier : ateliers culturels, repair café...

Lieu de partage et de solidarité

LA MAISON DU COIN

HABITAT ET HUMANISME ÎLE-DE-FRANCE

Habitat et Humanisme Île-de-France a acquis l'immeuble du 15/17 rue Monmartel, dans le centre-ville de Brunoy en Essonne. Cette ancienne bâtisse rénovée abrite aujourd'hui huit logements sociaux et au rez-de-chaussée un tiers-lieu de 85 m² ouvert sur la ville et ses habitants.

La « Maison du coin » est un lieu convivial où tout le monde peut se retrouver, échanger et partager ses savoir-faire. Imaginé et animé par une équipe de bénévoles, habitants de Brunoy et des environs, avec l'aide de partenaires associatifs de la ville, ce lieu doit permettre de tisser des liens de solidarité entre les habitants de la ville.

Des valeurs de solidarité et de partage :

- Convivialité et soutien entre les habitants
- Mixité sociale, générationnelle et culturelle
- Transition écologique

Equipée d'une cuisine, d'un espace bricolage et d'une salle de réunion, la « Maison du coin » peut accueillir des acteurs sociaux, des associations, des activités créatives, artisanales et de bien-être.



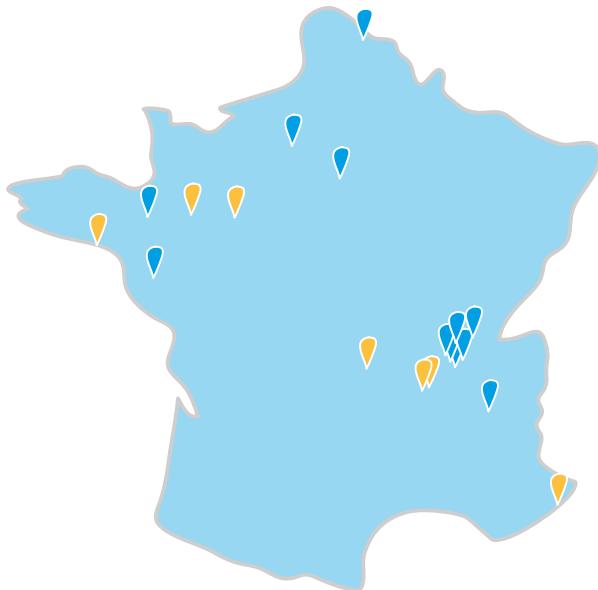
Cartographie et chiffres clés

À l'image des associations Habitat et Humanisme, les projets de tiers-lieux solidaires sont répartis sur l'ensemble du territoire français.

A la fin de l'année 2022, **quatorze tiers-lieux solidaires sont en activité, six doivent ouvrir en 2023, et une dizaine d'associations ont entamé une réflexion** pour ouvrir un tiers-lieu sur leur territoire dans les prochaines années.

Ces structures sont implantées, ou en voie de l'être, dans des communes de tailles diverses, allant de la métropole, comme Lyon, Lille, Nantes... à la petite ville

comme Vernon, Miribel, Brunoy... en passant par la ville moyenne comme Saint-Chamond, Grenoble, Le Mans... Les tiers-lieux solidaires peuvent aussi bien être adossés à des logements Habitat et Humanisme préexistants, ou installés dans des lieux distincts de ceux-ci. Mais dans tous les cas, ils sont toujours situés dans des quartiers ou communes où vivent des personnes logées ou hébergées par le Mouvement Habitat et Humanisme.



LES TIERS-LIEUX SOLIDAIRES D'HABITAT ET HUMANISME

-  TIERS-LIEUX SOLIDAIRES EN ACTIVITÉ
-  TIERS-LIEUX SOLIDAIRES EN PROJET

2
—

La vision portée par Habitat et Humanisme

(RE)CRÉER DU LIEN SOCIAL

Le Mouvement Habitat et Humanisme invite ses membres à promouvoir un principe de « vivre-ensemble, fondé sur des liens sociaux qui naissent dans le *faire ensemble* ».

Bien que les tiers-lieux ne soient pas au départ l'activité principale du Mouvement Habitat et Humanisme, ils incarnent parfaitement ce principe. Situés au cœur des villes, les tiers-lieux solidaires sont des lieux ouverts à tous, qui offrent un **accueil déstigmatisant et bienveillant** pour chaque personne qui en pousserait la porte.



LE TIERS-LIEU SOLIDAIRE D'HABITAT ET HUMANISME : « FAIRE AVEC » ET DROIT À LA VILLE

Louis Hénaux, Directeur Logement
d'Habitat et Humanisme

“ Quel saut conceptuel il faut entreprendre pour projeter un Mouvement associatif d'insertion par le logement dans l'univers des tiers-lieux !

Si, au premier abord, on peut raisonnablement s'interroger sur le bien-fondé de l'investissement dans des tiers-lieux des ressources qui nous sont confiées au titre de notre **mission d'insertion par le logement** des plus démunis, il faut se souvenir que cet objectif se réalise par deux actions conjointes : l'accès au logement, et l'accompagnement humain.

L'accès – ou le droit – au logement, est autant un moyen qu'une fin. Permettre à celles et ceux que la vie a défavorisés de s'installer sous un toit, c'est l'art des bénévoles et salariés de l'immobilier du Mouvement. Que ce toit réponde à des situations urgentes et transitoires -hébergement, résidences sociales-, pérennes -logements classiques-, ou de forte dépendance physique ou psychique -établissements médico-sociaux-, il vise invariablement à **permettre au plus grand nombre de vivre dignement**.

L'accompagnement humain, de celles et ceux qui le souhaitent, épouse le droit au logement pour lui donner de la profondeur. Si le toit est une première étape,

« FAIRE AVEC » ET DROIT À LA VILLE (SUITE)

un relief depuis lequel on peut s'autoriser à prendre de la hauteur sur le voile qui trouble l'avenir, la relation à l'autre dissipe un peu plus ce dernier.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes -il peut s'agir d'une visite à domicile-, et la participation au tiers-lieu en est une.

Dans les tiers-lieux du Mouvement, il s'agit non plus d'« Aller Vers » mais de « **Faire Avec** ». Cuisine, ateliers, formations, fabrication et réemploi, services liés au logement, séances médicales, lectures, musique, partage... **Le lieu se plie à l'usage** tant qu'elles rendent acteurs et actrices les personnes présentes.

Seule condition, **l'accès solidaire et sans discrimination** aux activités. Le lieu n'est guère plus qu'un écrin, permettant à chacun.e d'imaginer ce qui l'animera. Les associations du Mouvement qui impulsent l'animation de ces lieux en font un **lieu de vie**, dédié à tous.

Quel tremplin alors pour le droit à la ville ! Pour un territoire, qu'il s'agisse d'opérer une revitalisation de son centre-bourg, de valoriser ses équipements publics ou ses friches urbaines, de renforcer son dynamisme économique et entrepreneurial, de mailler plus densément le réseau de services disponibles, il existe mille raisons d'ouvrir un lieu hybride qui puisse accueillir, au fil des journées et des mois, des activités et publics variables. Si ce lieu est solidaire, c'est la **promesse du développement du droit à la ville**, et de l'accessibilité de celle-ci aux plus démunis.

Pour Habitat et Humanisme, ces espaces sont des lieux ressources pour le territoire dans lequel ils s'implantent. Ils apparaissent comme des **outils complémentaires à la politique du « Logement d'abord »** dans laquelle le Mouvement est engagée, puisqu'ils permettent de **lutter contre l'isolement** des personnes en précarité en proposant des activités variées ouvertes à toutes et tous et de proximité.

À l'image des tiers-lieux en général, ils sont avant tout implantés dans un territoire, un quartier. Ils s'inscrivent donc dans un tissu d'acteurs sociaux et économiques particulier à ce territoire. L'objectif du tiers-lieu solidaire n'est pas de prendre la place d'acteurs déjà présents, mais au contraire de venir **renforcer leurs actions**, en la complétant ou en la soutenant. Les actions qui y sont menées ont en effet vocation à s'inscrire dans une **démarche partenariale large**, qui permet à chaque acteur de prendre sa place et de se développer sur un territoire.

En étant ouverts à tous, les tiers-lieux solidaires offrent aux habitants et aux acteurs du territoire un **espace pour se rencontrer, et pour « faire ensemble »**, permettant ainsi de créer du lien à l'échelle locale, voire micro-locale.

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

► L'un des principes évoqués par la Charte d'Habitat et Humanisme est de promouvoir «le droit pour toute personne d'être acteur de ses choix et de sa vie». Au cœur de l'accompagnement de chaque personne logée, hébergée ou accueillie se trouve ainsi la volonté de développer leur «pouvoir d'agir».

“ Un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient.

Définition du pouvoir d'agir
(Yann Le Bossé, 2012)

Avec les tiers-lieux solidaires, le Mouvement Habitat et Humanisme continue de **promouvoir le pouvoir d'agir** des personnes accompagnées au sein du Mouvement, et élargit cet objectif à toute personne qui pousserait la porte de ces lieux, habitants du quartier ou simplement de passage.

L'accompagnement à l'œuvre dans les tiers-lieux vient alors compléter l'accompagnement individuel historique d'Habitat et Humanisme, en offrant la possibilité à chacun de contribuer à un lieu où le «**faire ensemble**» et le «**faire commun**» sont privilégiés.





LE TIERS-LIEU SOLIDAIRE D'HABITAT ET HUMANISME : DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR ET ÉMANCIPATION

Maria Guerra, directrice de l'Accompagnement
à la Fédération Habitat et Humanisme

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ». - Paulo Freire, enseignant et écrivain brésilien.

La relation entre le tiers-lieu solidaire et ses habitants dépasse le rapport de mise à disposition de biens et de services. Le « faire commun » et le « faire ensemble » s'inscrivent dans un véritable écosystème de coopération en pensant de manière globale, d'expérimentation, d'encapacitation¹, de transmission et d'application.

Lieu « ressource », il permet donc la mutualisation de moyens, d'outils, de réseaux mais aussi de rencontres entre acteurs du territoire. Il offre les conditions de leur articulation au service de l'imagination, de la création et production.

C'est dans cette dynamique collective que s'inscrit l'intervention sociale d'Habitat et Humanisme. Fondée

1 : Mobilisation de ressources endogènes pour mener l'action.

sur le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, elle ne fonctionne plus en silo, est moins formelle et se nourrit des synergies qui sont continuellement à l'œuvre. Nous pouvons ainsi parler de véritable « **expérience tiers-lieu** » qui s'apparenterait davantage à un processus **d'émancipation et de transformation de soi** où l'on passe d'un état à un autre en gagnant en savoir, en droit, en autonomie et en liberté. La mission d'accompagnant s'en trouve enrichie, peut-être même « décalée » à celle « d'animateur-facilitateur ». Le lien social se renforce et de nombreuses autres missions sont possibles dans cet environnement protéiforme et collaboratif.

Dans un certain sens, les tiers-lieux au sein d'Habitat et Humanisme invitent à **porter un autre regard** sur les publics qui sont logés et accompagnés, à repenser nos modes d'inclusion. Ils n'y sont pas perçus au travers de leur statut ou de leur situation personnelle mais sont intégrés et impliqués dans

un voyage territorial, une aventure collégiale faite d'altruisme et d'altérité où se mêlent leurs apports aux forces vives de leurs voisins. C'est leur permettre tout simplement de **prendre une place digne et de faire « Société »**.

Ils nous demandent également de revisiter les réponses faites face aux défis de la précarité qui renvoient à de nombreuses représentations négatives, font disparaître le « sujet », sa vie et compromettent son expression identitaire. Pour l'hébergement d'urgence, des lieux d'accueil innovants offrant des espaces solidaires ouverts à tous sont fort intéressants à développer. Ils œuvrent pour la **déstigmatisation** des personnes accueillies et donnent jour à de nouvelles possibilités **d'engagement** de bénévoles. Tout comme dans le secteur des EHPAD, la création d'un tiers-lieu et son animation réancrent nos aînés dans la vie.

“ Les tiers-lieux encouragent chaque individu à prendre part à la vie du quartier, du territoire et à devenir un véritable acteur de la vie de la cité.



Le Mouvement Habitat et Humanisme promeut également « la citoyenneté » comme un principe fondamental, « permettant à la personne d'être reconnue comme membre de la société, avec ses droits et ses devoirs. »

Ce principe est largement à l'œuvre dans les tiers-lieux solidaires. Ils sont des espaces où chacun est appelé à participer, à apporter sa contribution à un projet, à prendre la parole et faire entendre sa voix. Quel que soit le lieu dans lequel ils s'inscrivent, ils ont pour objectif de favoriser l'accès aux droits. En plaçant l'action collective comme moyen d'opération, et à travers la promotion du « faire ensemble », ils encouragent chaque individu à **prendre part à la vie du quartier, du territoire et à devenir un véritable acteur de la vie de la cité.**

À travers ces actions menées collectivement, ces espaces amènent un **changement de regard**, en faisant passer **l'humain avant tout** : chaque personne qui pousse la porte du lieu est amenée à participer de la même manière, qu'importe son origine, son genre, sa couleur de peau ou son lieu de vie. Chaque personne est considérée comme un membre de la société, capable de prendre part à la vie du lieu, d'apporter sa contribution selon ses envies et ses besoins. L'animation, l'aménagement du tiers-lieu solidaire sont ainsi conçus de manière à assurer un **cadre sécurisant**, déstigmatisant afin que chacun se sente **libre de contribuer et de faire entendre sa voix.**

OUVRIR SUR L'ESPACE PUBLIC

« L'hospitalité qui ne laisse personne à sa solitude » est l'un des principes fondamentaux du Mouvement Habitat et Humanisme.

Dans ces nouveaux espaces, ce principe est véritablement à l'œuvre : ils sont des lieux ouverts à toutes et tous, et promettent un accueil inconditionnel de chaque individu. Ils sont pensés pour être des **lieux accueillants**, où chacun se sentirait à l'aise.

Mais chaque lieu s'inscrivant dans un contexte unique, il est difficile voire impossible de considérer qu'il n'existe qu'une seule manière de créer et de concevoir un tiers-lieu solidaire : au contraire, **chaque lieu tire sa force de sa singularité**, et du fait qu'il s'adapte au contexte géographique, social, économique et environnemental dans lequel il se place.



UNE ARCHITECTURE DES TIERS-LIEUX ?

Louis Hénaux, Directeur Logement d'Habitat et Humanisme

“ Existe-t-il une architecture des tiers-lieux ?

Quiconque s'intéresse au déploiement de ces espaces peut en déduire bien vite que, s'ils tirent leur essence d'un jeu sur les usages imaginés pour nos villes, leur texture urbaine est d'ordre social plus qu'architecturale ou matérielle.

Lieux issus de l'ambition de développement d'espaces intermédiaires entre le domaine privé -individuel, familial, communautaire, etc.- et le domaine public -espaces publics, espaces naturels gérés comme des biens publics, etc.-, les tiers-lieux peuvent prendre une **multiplicité de formes** : grands espaces extérieurs péri-urbains, maison accolée de centre-bourg, rez-de-chaussée de centre urbain dense.

Le critère de conception ne sera ainsi jamais le contexte urbain dont part le tiers-lieu, mais le tissu social dans lequel celui-ci se déploie. **La texture du tiers-lieu est celle de sa gouvernance collective, celle de sa volonté d'être un**

lieu de « faire ensemble » plutôt que le réceptacle d'usages déterminés, celle des moyens humains dont dispose son animation plutôt que de ses moyens financiers et matériels.

On peut néanmoins extraire quelques constantes des tiers-lieux du Mouvement Habitat et Humanisme. Ceux-ci sont urbains, suivant la volonté du Mouvement d'insérer, de favoriser une mixité heureuse impliquant les personnes les plus défavorisées. Ils s'attachent à se situer à **l'interface directe de l'espace public et privé**. Ils sont **très accessibles depuis l'espace public**, et depuis l'ensemble du quartier. Leur aménagement flexible, durable et volontairement peu déterminé s'inspire des places urbaines.

À l'autre bout du spectre, les tiers-lieux s'inspirent également de l'espace privé. Tout d'abord, son caractère de représentation de l'individu qu'il accueille se retrouve dans l'aménagement du tiers-lieu. Ce dernier sera **expressif pour montrer ce que ses membres considèrent comme important** -matériaux spécifiques, réemploi, uniformité du mobilier, etc.- ; ensuite, **son caractère accueillant, sans condition, et le sentiment de confiance** qui en émane se retrouvent dans le fonctionnement et l'animation du lieu.



Ce lieu représente donc une interface : il tire de l'espace public son ouverture à tous et sa liberté de passage, et de l'espace privé son cadre sécurisant et rassurant, qui laisse à chacun la liberté de s'exprimer et d'agir sans crainte.

Habitat et Humanisme souhaite ainsi contribuer à **favoriser la mixité sociale et générationnelle jusque dans l'espace public**. Engagé sur ces sujets à l'échelle du logement, le Mouvement propose ainsi d'étendre son action en créant d'autres lieux qui facilitent la rencontre entre les habitants et les usagers d'un quartier, qui se croisent parfois sans se connaître réellement.

Ils permettent à chacun de s'approprier un peu plus, ou un peu mieux, cet espace et favorise ainsi la création de liens sociaux à l'échelle du quartier et de ses habitants.

Finalement, le tiers-lieu solidaire est presque organique, **il évolue pour et avec ses usagers**, en fonction des envies et des idées de chacun. Le lieu se fabrique et évolue grâce à ses occupants, grâce à la participation des usagers et habitants du quartier poussant la porte du lieu.

3

Overture(s)

LES TRANSFORMATIONS À L'ŒUVRE

► L'évolution du cadre de référence

“ Il est nécessaire de s'ouvrir aux autres habitants du quartier ou de la commune, de créer des passerelles avec les autres équipements sociaux de proximité et de favoriser la mixité sociale et générationnelle pour que les locataires se sentent pleinement intégrés dans leur lieu de vie.

Bernard Triviaux, bénévole du Mouvement Habitat et Humanisme lors de l'introduction à l'atelier du Club Tiers-lieux du 22 novembre 2021.



Habitat et Humanisme a fait le choix de questionner son fonctionnement sur le plan de l'accompagnement en intégrant la démarche tiers-lieu dans sa stratégie de développement et en reconnaissant un certain nombre de projets nés spontanément au sein des associations comme des éclaireurs innovants. Cet état d'esprit participe d'une **ouverture à l'évolution de la société** et de la volonté de veiller à **rester « en mouvement »**, en référence à la Charte.

Ce préalable, déterminant dans le cheminement qui consiste à « faire tiers-lieu », implique d'être en mesure de **faire évoluer son « cadre de référence »**. Il faut accepter de se transformer soi-même et de faire évoluer les pratiques de son organisation.

LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

LA NOTION DE « CADRE DE RÉFÉRENCE »

« S'ouvrir aux autres » suppose d'interroger ses représentations et de confronter ses repères, ses propres références à celles de l'autre. Car nous vivons en permanence avec de multiples « cadres de référence ». Ceux-ci sont constitués d'un **ensemble de représentations culturelles, expérientielles, psychologiques** à travers lesquelles nous interprétons les événements de notre quotidien.

Nous voyons le monde avec les lunettes de notre cadre de référence individuel tout d'abord - issu de notre éducation, notre milieu de vie, nos expériences, nos formations, notre milieu professionnel - et celles de ce cadre de référence « collectif » ensuite pour ce qui concerne les organisations dans lesquelles nous évoluons.

D'où les interrogations suivantes : quelles représentations réelles sont à l'œuvre dans le Mouvement Habitat et Humanisme ? Doit-on les faire évoluer ? Et comment les faire évoluer ?

À première vue, le développement des tiers-lieux solidaires pouvait donner à voir une nouvelle activité en dehors de l'activité historique d'Habitat et Humanisme : loger et accompagner les personnes en difficulté. Mais en relisant la Charte du Mouvement collectivement, la cohérence est apparue autour du « développement de liens sociaux » pour sortir de l'isolement.

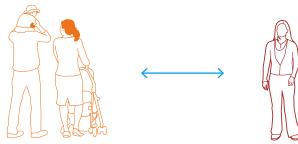
À partir de ce constat et de cette vision partagée de l'engagement dans le Mouvement, constituant un cadre de référence, le besoin a été révélé **d'ouvrir la structure, de sortir du « vase clos », et de savoir « créer la rencontre » entre « différents mondes »**. Cette étape a fait ressortir l'importance de l'ouverture des lieux avec une approche nouvelle des partenariats, avec plus de coopération. L'objectif est de sortir de la logique de la structure close, et permettre une porosité des publics.

Cela amène Habitat et Humanisme à revisiter son approche de la coopération, mais aussi de l'accompagnement. Les tiers-lieux s'inscrivent ainsi comme un **nouvel outil, complémentaire à l'accompagnement individuel et collectif** déjà mis en œuvre. Cette nouvelle façon d'accompagner dans un espace différent du logement, place les participants du lieu dans une posture d'**usager-contributeur**.

OBSERVATION DES SYSTÈMES RELATIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT CHEZ HABITAT ET HUMANISME

L'accompagnement dans le logement

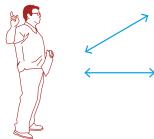
Relation d'un individu à un individu



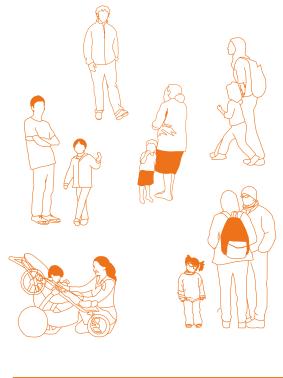
Famille ou personne logée

Accompagnant

Relation d'un individu à un groupe

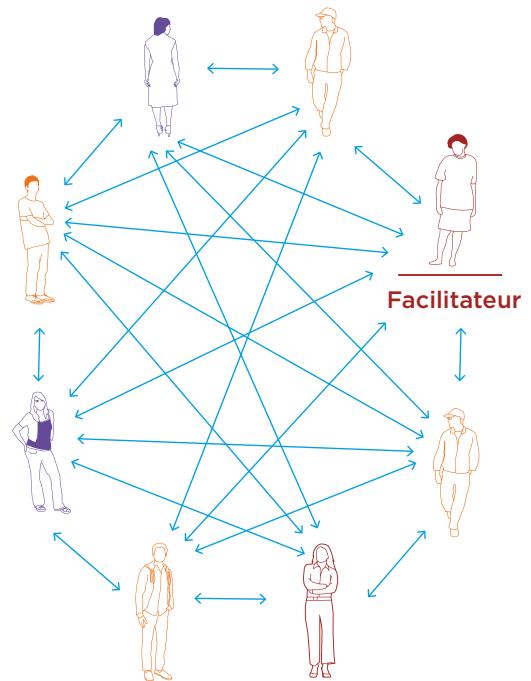


Animateur



Familles ou personnes logées

L'accompagnement en tiers-lieu : un écosystème avec des usagers contributeurs



Facilitateur

La démarche tiers-lieux

Le tiers-lieu est un espace «hybride», c'est-à-dire qu'il mélange les genres et les publics pour répondre aux besoins et avoir des chances de se pérenniser : social et inclusif, économique et fonctionnel, entrepreneurial et innovant, technologique et collaboratif, culturel et vivant...

C'est un lieu de **rencontres et de partage, ouvert et fédérateur** pour le territoire dans lequel **tous les habitants et tous les acteurs du territoire peuvent agir**, construire, travailler, s'exprimer, se détendre, apprendre...

LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

VALEURS, RÔLE ET ENJEUX DU TIERS-LIEU

Quelles valeurs ?

Le lieu repose sur un contrat entre les individus, un collectif et l'intérêt général. La démarche tiers-lieu prend en compte à la fois les parcours des personnes, les différents aspects collectifs cristallisés dans un lieu et la dynamique de transformation du territoire qui est un levier de mobilisation. **Le tiers-lieu est un outil de développement local avec un impact de proximité.**

Quel rôle ?

Le tiers-lieu a un rôle de **tiers-médiateur** et vise à **faciliter la coopération** entre des membres d'horizons divers afin de créer de nouvelles solutions d'organisations territoriales soutenables. La démarche doit conduire par son **élan collectif ultra-localisé**, mais néanmoins généralisé à se rendre capable de s'enrichir individuellement et collectivement. Le tiers-lieu transforme

progressivement le rapport au travail par ses méthodes et sa capacité à fédérer autour des enjeux sociétaux, économiques et environnementaux.

Le tiers-lieu repose sur l'engagement, la participation, la réciprocité, la coresponsabilité : ses usagers ne sont plus consommateurs, mais acteurs, coproducteurs, co-auteurs du projet. Il est piloté de manière partagée et horizontale par un collectif en lien avec la structure porteuse : chacun donne son avis et chaque avis est pris en compte. **Tous les utilisateurs participent à la prise de décision. Il est le plus souvent animé par une personne facilitatrice** dont la responsabilité est d'identifier et de mobiliser d'abord des ressources humaines, de mettre en lien les différents acteurs, d'animer des activités et d'accompagner les projets.

Un triple enjeu

Individu

Qui sont les utilisateurs potentiels de ce tiers-lieu ?
 Quels seraient leurs **besoins** ? Quels **usages** feraient-ils du tiers-lieu et des installations qui leur sont dédiés ?
 Quel **parcours de transformation** individuel est envisageable ?

Collectif

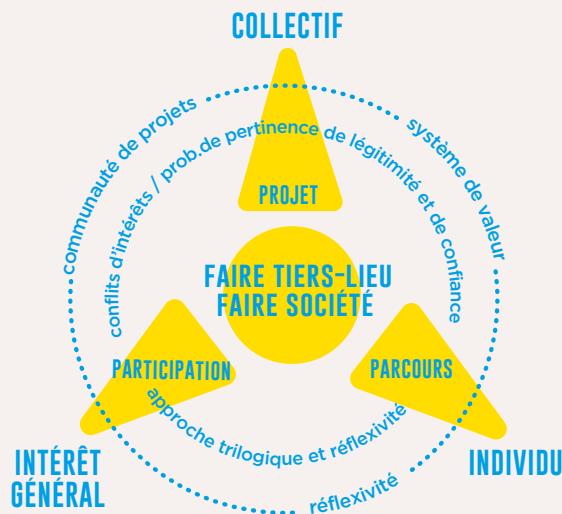
Les dynamiques collectives ne se décrètent pas. Elles se construisent patiemment avec et par les acteurs eux-mêmes. Nous devons comprendre le canevas relationnel des acteurs du bassin de vie. Ensuite, nous pourrions suggérer différentes hypothèses de gouvernance, de portage juridique et économique, afin que la vie du collectif soit pérenne et féconde. Il s'agit de **s'assurer que l'ensemble des bonnes pratiques de création d'un tiers-lieu est respecté**, et que les **parties prenantes publiques comme privées coopéreront** dans des conditions optimales.

Territoire

Le collectif envisagé n'étant pas fermé sur lui-même, il doit prendre sa place dans l'écosystème économique, culturel et social local. Il y a déjà un existant. La collectivité, les associations locales, les services de l'État, des commerçants, etc. **Quelles seront les interactions du tiers-lieu avec le territoire ?**

Contrat social des tiers-lieux

Les tiers-lieux solidaires du Mouvement Habitat et Humanisme incarnent, dans leur singularité et leurs valeurs propres, ce concept qui nourrit les **parcours individuels** au sein d'un **projet collectif** et **au service d'un territoire** et de l'intérêt général des populations qui y vivent.



Les nouveaux domaines d'activité

L'une des transformations importantes pour Habitat et Humanisme dans son approche tiers-lieu consiste à **s'enrichir de nouvelles activités** qui ont jusqu'ici été peu expérimentées dans le réseau (locations d'espaces et d'outils de travail partagé par exemple). Il s'agit donc de sortir de sa zone de confort pour aller vers de nouveaux publics, et imaginer de **nouveaux domaines d'activité stratégiques**.

Un tiers-lieu, qu'il soit ou non partie prenante d'un réseau, se réfléchit en structure singulière : **chaque projet est unique**, et répond aux besoins détectés sur le territoire. Ses activités sont en lien avec celles de l'association porteuse. Pour mettre en œuvre une offre pertinente, il est nécessaire de **déterminer, avec le collectif porteur du tiers-lieu, quelles sont les activités** qui méritent d'être déployées à cet endroit, et donc les domaines d'activité stratégiques afférents.

Pour détecter au mieux des besoins non couverts dans son quartier ou sa commune, il est important d'**interroger les habitants** dès la phase de diagnostic, dans de rapides enquêtes par exemple, et de croiser les points de vue tout au long de la vie du lieu.

Une réflexion commune sur le modèle économique des tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme a mis en exergue que leur développement se fonde sur la **recherche constante d'une hybridation** d'activités à des fins diverses : recherche de ressources d'équilibre, ouverture à de nouveaux publics.



Ces nouveaux champs d'action permettent de diversifier les revenus du tiers-lieu dans le cadre d'activités marchandes comme la location d'espaces et de bureaux, et de créer si possible des récurrences d'apport de ressources pour financer, d'autre part, les activités non marchandes - une façon d'imaginer de nouveaux modèles économiques à cet endroit pour consolider l'activité des tiers-lieux solidaires.

Cette diversification ne doit cependant pas se faire au détriment de l'objet social de l'association Habitat et Humanisme porteuse du projet : toute nouvelle activité n'est pas forcément bonne à prendre, **elle doit correspondre au mieux à l'éthique, aux objectifs et au projet social de l'association**.

La diversification des activités

LA MAISON DU COIN

HABITAT ET HUMANISME ÎLE-DE-FRANCE

La Maison du Coin gère des activités sociales et de loisirs. C'est un lieu de vie, de lutte contre l'isolement et un lieu d'engagement citoyen dans la transition écologique et solidaire. Si le lieu est en grande partie subventionné, une activité de **mise à disposition d'espaces** génère un apport de revenus et de ressources propres à hauteur de 15% du budget.

La diversification des activités économiques du tiers-lieu solidaire doit permettre de dégager des marges de manœuvre pour **pérenniser les activités sociales et solidaires**.

La location d'espaces

AU FIL DE SOI

HABITAT ET HUMANISME NORD-PAS-DE-CALAIS

Au Fil de Soi expérimente un modèle d'activité lié d'une part à l'activité sociale et solidaire, au travers du développement du lien social dans l'idée du « faire ensemble » et du « prendre soin ». La **location d'espaces** est proposée à des **entreprises « conscientes et citoyennes »** par la communauté animatrice du tiers-lieu. D'une part, les ressources issues des locations contribuent à la pérennité des activités sociales, d'autre part l'adéquation de la nature des entreprises hébergées avec le projet renforce la dynamique du tiers-lieu.

La restauration solidaire

LES ESCALES SOLIDAIRES

HABITAT ET HUMANISME RHÔNE

Les Escales Solidaires s'appuient sur deux champs d'activités : la **table d'hôtes solidaire** avec des repas à deux euros et des ateliers participatifs thématiques pour créer du lien. La mise à disposition des espaces au travers de la **location des locaux** génèrent de nouvelles relations partenariales ainsi que des revenus qui complètent les subventions reçues pour le tiers lieu.

S'OUVRIR À DE NOUVEAUX PUBLICS

Sortir des murs

L'objectif du tiers-lieu solidaire est de créer la rencontre au sein du quartier. Mais cette mission n'est pas évidente, et elle nécessite parfois de mettre en place une véritable démarche du « aller vers ».

Créer les conditions du « aller vers », c'est parfois s'autoriser à **sortir du bâtiment** pour essayer et **expérimenter « hors les murs » la dimension coopérative**, et participer à développer une ville accueillante.

Quoi de mieux pour comprendre cette dimension que de s'inspirer de lieux qui s'exercent au quotidien à cette démarche ?



L'Escale Solidaire Mobile, Habitat et Humanisme Rhône

Exemple 1

LE TIERS-LIEU « PAS SI LOIN »

SEINE SAINT-DENIS

Le tiers-lieu « Pas Si Loïn » est partie prenante du programme « Tiers-Lieux autonomie dans mon quartier », un programme développé par le département de la Seine-Saint-Denis qui vise à diversifier et renforcer l'offre de proximité en direction des personnes âgées ou en situation de handicap, des aidants familiaux et des professionnels médico-sociaux dans le département.

Au travers d'actions dans la rue ou au marché par exemple, ce tiers-lieu réinvente sa façon de faire pour être au contact de nouveaux publics au cœur du quartier.

Exemple 2

LE TIERS-LIEU SOLIDAIRE « AU FIL DE SOI »

HABITAT ET HUMANISME NORD-PAS-DE-CALAIS

Dans une situation transitoire, le tiers-lieu « Au fil de Soi » de l'association Habitat et Humanisme Nord-Pas-de-Calais expérimente concrètement le « hors les murs ». L'équipe pilote transforme la **configuration éphémère** du lieu en une **opportunité de test**, selon des valeurs d'ouverture, d'interaction, d'agilité, de solidarité, d'émancipation, d'équité et de responsabilité écologique. Leur occupation provisoire actuellement avec de nombreux partenaires et de nombreux acteurs économiques leur permet de construire un solide réseau ouvert sur la cité et la réalité du quartier.



Exemple 3

L'ESCALE MOBILE

HABITAT ET HUMANISME RHÔNE

“ **L'Escale Solidaire Mobile va au-devant des gens. On va sur les places, dans les endroits de rencontre, de contact. On répond aux gens qui passent, qui nous interpellent, qui nous demandent ce que c'est.** ”

Située dans un bus réformé du réseau de transport en commun lyonnais, l'Escale Solidaire Mobile a pour objectif **d'aller à la rencontre** des personnes les plus précaires, souvent invisibles et très éloignées des institutions et services publics (emploi, formation, santé...). Elle répond à la problématique de la **mobilité** et la **peur de la stigmatisation**, qui sont de véritables obstacles pour les personnes isolées. Lieu d'accompagnement, d'inclusion et d'insertion sociale et professionnelle, l'Escale mobile, comme les Escalles Solidaires « traditionnelles », propose de nombreuses activités et ateliers pour tous.

Accueillir de nouveaux publics

LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

POURQUOI ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PUBLICS EST-IL UN ENJEU CONSTANT POUR LES TIERS-LIEUX ?

Cette orientation fait écho à une vision inclusive du tiers-lieu. Elle place volontairement la dimension de l'**accueil** et de **la relation humaine** comme une fonction centrale dans le lieu.

Il s'agit également de poursuivre l'objectif de **créer des rencontres inattendues** entre les publics comme autant de sources ou de points de départ de projets communs, de transformation individuelle, de mixité sociale, générationnelle et de nouveaux modes de vivre ensemble.

Pour mettre en œuvre concrètement les meilleures conditions d'accueil possibles et l'ouverture à de nouveaux usages, il est important de

s'interroger sur les publics reçus aujourd'hui dans le lieu et sur les publics auxquels le tiers-lieu souhaite s'ouvrir - publics d'actifs indépendants, coworkers, publics invisibles ou invisibilisés, citoyens engagés - et de se mettre à la place de l'usager, de la personne à accueillir, du bénéficiaire, du locataire...

Il s'agit de s'interroger sur **l'expérience à vivre dans le tiers-lieu** : comment se faire connaître auprès de ces publics ? Quel accueil ? Quelles relations peuvent s'établir ? Comment les favoriser ? Comment éviter les écueils et les crispations ? Comment garder la relation avec ces publics en dehors du tiers-lieu ?

Chez Habitat et Humanisme, cette ouverture au public s'est traduite par l'apparition d'une nouvelle manière d'animer des lieux, qui ne soit pas directement en lien avec le logement, nécessitant de véritables compétences de **facilitateur de tiers-lieu**. Cela représente autant un défi qu'une opportunité pour les équipes bénévoles et salariées du Mouvement.



LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

ZOOM SUR LES COMPÉTENCES DE FACILITATEUR DE TIERS-LIEU

Depuis dix ans, les pratiques ont évolué et de nouvelles compétences sont apparues au sein des tiers-lieux.

La Coopérative a développé le référentiel « **Piloter un tiers-lieu** » inscrit au registre spécifique de France Compétences en mars 2020 pour sécuriser le parcours des personnes impliquées dans les tiers-lieux. Les personnes qui gèrent et animent les tiers-lieux ont des savoir-faire transversaux qu'il est important de valoriser aujourd'hui.

Pour développer le tiers-lieu dont il a la charge, en s'appuyant sur sa compréhension du contexte et des enjeux socio-économiques locaux, le ou la facilitateur repère et exploite les **leviers collectifs** en organisant des espaces de travail partagés, projets et activités associés. Il ou elle développe des **projets collectifs** en fonction des besoins et mène des **actions de communication**

internes et externes dans le but d'augmenter l'impact économique, social et environnemental de ses membres. Avec l'aide des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises et institutionnels), il ou elle établit une **stratégie territoriale** à partir de temps de concertation et de cocréation, par l'analyse des données collectées et s'efforce de répondre aux problématiques de conciliation des temps personnels et professionnels (mobilité, emploi, entrepreneuriat de différents publics, parentalité, services de proximité...).

Le facilitateur est une interface pour les utilisateurs, les partenaires et les institutionnels, ce qui requiert des compétences en médiation et une compréhension des dynamiques territoriales.

Malgré sa polyvalence, il est capital d'évoquer les limites de ce poste. En effet un facilitateur n'est pas un guichetier, un serveur, un homme de ménage, un médiateur

numérique, un commercial... En revanche, ce poste requiert de façon « variable » les compétences d'un profil entrepreneurial.



Lien vers le référentiel de France Compétences

Chez Habitat et Humanisme, les différentes missions de facilitateur peuvent être **réparties au sein d'une équipe** composée d'une personne salariée et/ou de bénévoles. Quel que soit le mode d'organisation choisi, il est important que toutes les missions de facilitation d'un tiers-lieu aient été identifiées, et soient portées par un membre de l'équipe.

Communiquer pour inviter à découvrir

Pour inviter de nouveaux publics à découvrir les tiers-lieux solidaires, la communication de la programmation, ainsi que des valeurs défendues, est essentielle. Pas seulement pour rendre « visible » l'action menée par les associations Habitat et Humanisme, mais pour en revenir au sens de la communication c'est-à-dire établir du dialogue et des liens.

LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

POURQUOI COMMUNIQUER ?

Communiquer pour rendre accessible

Par manque de temps ou de moyens dédiés, par pudeur à l'idée de « se mettre en scène », on oublie parfois que la communication est le premier pas de l'accessibilité du lieu.

Faire connaître son action, ses activités et tout simplement faire savoir que le lieu est ouvert à tous, tel jour, de telle heure à telle heure dans la semaine permet de capter l'attention et d'ouvrir des possibles. À cet endroit, la communication est donc histoire de première impression et de premier lien. Et, comme il se doit, ce moment mérite

attention et demande notamment de répondre à la question : avec qui, pourquoi et comment veut-on faire connaissance ? Qu'est-ce qu'il est permis de faire ici ?

Communiquer pour créer des partenariats

Tout partenariat construit à partir des actions du tiers-lieu est un endroit de communication où des liens se tissent avec un réseau et un ensemble d'acteurs dans l'établissement d'échanges réciproques en direction d'objectifs partagés. Il s'agit donc d'établir dans la durée, de la **confiance** et de la **reconnaissance mutuelles**.

Communiquer pour fédérer

La communication du tiers-lieu a donc vocation à rendre accessible et à transmettre le sens de ses actions dans le but de relations équitables et fructueuses. Elle peut aussi être mise au service d'une autre ambition : **défendre un point de vue et donner à voir sa philosophie** du logement et de l'accompagnement pour essaimer le modèle et potentiellement pour mobiliser plus largement et accueillir de nouveaux bénévoles au sein du Mouvement Habitat et Humanisme.

COOPÉRER POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS COMMUNS

► L'importance de l'action collective

L'ambition des tiers-lieux du Mouvement est vaste et requiert de **croiser les regards et les moyens d'agir**. Les partenaires territoriaux, dont le champ d'action pourrait rejoindre les objectifs et les valeurs d'Habitat et Humanisme, permettent de déployer des actions plus efficaces. On pense bien sûr aux acteurs sociaux (associations, centres communaux d'action sociale, centres socio-culturels...), mais également à ceux qui ont des missions environnementales, ou même de développement économique sur le territoire.

« **Faire ensemble** » permet de **renforcer son action**.

Travailler avec des partenaires implique de nouvelles manières d'animer. Il est alors nécessaire de **définir les modalités de mise en place de la collaboration** entre acteurs, et surtout de travailler la gouvernance, afin de définir les contours et les conditions de son partage.



LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT

La démarche du partenariat met en œuvre des principes coopératifs et une mutualisation de ressources qui peuvent concerner les moyens économiques, humains, productifs, de savoir-faire et de savoirs.

Ces coopérations peuvent faire l'objet d'accords voire de conventions entre partenaires fixant notamment :

- Le **rôle** et les **fonctions** de chaque partenaire du projet,
- Les **engagements** de chacun à mettre en commun (financier, ressources humaines, locaux...),
- Le **degré de mutualisation des fonctions** s'il y a lieu,
- L'**ambition** et la **philosophie** du projet.

Pour aller plus loin, des instances de concertation tels des groupes, comités ou conférences de partenaires peuvent apporter une garantie de cohérence dans les actions menées et créer des habitudes de travail et de dialogue durables. Car s'il est une chose à retenir en matière de **coopération**, c'est que celle-ci nécessite **un temps long pour s'épanouir et qu'elle est un projet en soi**.

Mutualiser des ressources, capitaliser et essayer

L'implication des tiers-lieux solidaires comme autant d'acteurs du Mouvement Habitat et Humanisme peut être l'objet d'**échanges de savoirs** dans le cadre d'une mutualisation des ressources issues de l'expérience des équipes projets.

Permettre à chacun de se saisir de ces éléments nécessite de **les collecter, les organiser et de les rendre accessibles** via un travail de documentation.



LA PAROLE À LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

POURQUOI DOCUMENTER, ET COMMENT ?

Un projet, aussi prometteur soit-il, n'a que peu de chance de réussir s'il ne parvient pas à mobiliser une communauté d'acteurs qui se l'approprie, le porte et le développe. Cartographier les acteurs de la première heure, celles et ceux qui les ont rejoints ensuite, documenter les processus participatifs en interrogeant les modalités d'appropriation, la motivation à y participer, les succès et les échecs vécus, etc..., en bref, **l'histoire humaine qui jalonne tout projet est au cœur de la documentation** qui devient alors un patrimoine informationnel commun.

Motivations de cette démarche

- **Rendre accessible** une information
- **Favoriser les échanges** dans une logique d'intelligence collective,
- **Identifier les communs**,
- **Garder une trace et transmettre** ses connaissances,
- Favoriser la réutilisation d'un travail

Mais avant tout : réfléchir ensemble et poser de bonnes bases.

Documentation = document !

Pour que l'on puisse parler de document, il faut à la fois **un contenu et un support** : un discours, par exemple, ne peut être cité comme document que si l'on dispose du texte écrit ou d'un enregistrement.

Les documents peuvent être visuels, sonores ou audiovisuels.

Pour un tiers-lieu : documentation de la conciergerie, contenu de site web, modes d'emploi, organisation d'événements, règles de vie, la communauté, etc.

Comment documenter ?

4 étapes :

- 1. Documenter** : rassembler l'information et la consigner
- 2. Partager** : rendre le document accessible (niveaux d'accès)
- 3. Améliorer** : collecter du feed-back pour parfaire la documentation.
- 4. Diffuser** : faire connaître, rendre visible, montrer le potentiel

Éléments de réflexion issus de la synthèse de la visioconférence de la Coopérative Tiers-lieux du 21 février 2019.

L'enjeu de mutualiser les ressources issues du travail engagé par Habitat et Humanisme dans la démarche tiers-lieu est aujourd'hui de **capitaliser les expériences, pour mieux les faire connaître** sur les territoires par des potentiels partenaires, les pouvoirs publics et par le grand public.

En lien avec cet objectif, la capitalisation est un élément essentiel pour être en mesure **d'essayer cette approche innovante** à toutes les branches d'activité du Mouvement, et pour répondre aux enjeux qui sont les nôtres : vieillissement, sans-abrisme et situations d'urgence, ou encore transition écologique.



CAPITALISER ET ESSAIMER : DES ENJEUX POUR HABITAT ET HUMANISME

Maria Guerra, directrice de l'Accompagnement à la Fédération Habitat et Humanisme

“ La création et l'implantation de tiers-lieux solidaires représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour les interactions au sein de notre société et de nos territoires. Ils sont « un des éléments qui participe à un mouvement de fond, questionnant notre rapport au monde et nécessite désormais une vision systémique produisant son action dans le local et l'hyperproximité¹ ». D'autant plus après la crise COVID, profonde et brutale, venue interroger notre façon de concevoir, partager, construire et gérer les expériences dont chacun a besoin et qu'il désire.

Pour Habitat et Humanisme, dans sa mission d'insertion des personnes en situation de précarité par le logement accompagné,

¹ : Pascal Desfarges, «Processus Tiers-lieux : des infrastructures civiques de résilience», Banque des territoires



l'enjeu est double. Il s'agit d'une part de **continuer à développer ces nouvelles formes d'espaces communs**, ouverts au public, dans ses programmes immobiliers (logement diffus, intergénérationnel, inclusif, etc.) et ses **visions urbanistiques au cœur des quartiers dits « équilibrés »**.

Reste à trouver un mode de gouvernance et un modèle économique pérennes sans avoir

à dépendre exclusivement de subventions.

D'autre part, il s'y joue la **transformation de son action sociale** par l'organisation horizontale, collective et collaborative d'un nouveau genre. De pratiques d'accompagnement axées sur l'individu en particulier et son projet de vie, l'approche devient « **décloisonnée** » grâce à la mixité qui y est cultivée, la friction interdisciplinaire et interculturelle, l'échange des postures (sachant/non-sachant, expert/amateur, etc.) et la liberté de créer.

Dans cette « conduite du changement », **former, outiller, capitaliser et soutenir** les porteurs de projets d'Habitat et Humanisme ainsi que les accompagnants bénévoles ou salariés s'avère indispensable. Les tiers-lieux solidaires, tels des laboratoires,

bougent les curseurs tout en répondant avec pertinence aux différentes problématiques portées par le Mouvement et ses trois branches, Logement accompagné, Médico-sociale et Urgence, liés à la précarité, le vieillissement, la transition écologique.

Différents grands axes se dessinent pour leur essaimage :

→ Le développement des Escaliers Solidaires pour **lutter contre la précarité alimentaire**, marqueur fort d'inégalités sociales.

→ L'articulation de l'habitat intercalaire avec les espaces solidaires pour **déstigmatiser la prise en charge des sans-abris**.

→ La volonté d'ouvrir dans les EHPAD des **espaces d'interaction et de rencontres**, inscrits dans la vie de la Cité, mais aussi, dans la perspective de **maintenir les seniors dans leur logement**, d'offrir dans les tiers-lieux des services adaptés.

→ L'activation des tiers-lieux solidaires comme de vrais **leviers de transition écologique**.

Infrastructures souples et multidimensionnelles, les tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme font le pari de la mixité des publics et des usages pour favoriser l'insertion des personnes logées/hébergées et ne pas cesser d'enrichir le travail d'accompagnement incarné par les bénévoles et salariés, engagés dans des processus d'innovation.

4

PLAIDOYER POUR LES TIERS-LIEUX
SOLIDAIRES ET À VOCATION SOCIALE

**Développer les
tiers-lieux solidaires
comme outils
complémentaires
au logement d'abord**

45 M€
DE FINANCEMENT
 SOUTENANT 300 FABRIQUES
 DE TERRITOIRES

Nous partons d'un constat :

Le Gouvernement accompagne la création de tiers-lieux via le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». 45 millions d'euros de financements permettent le soutien de 300 Fabriques de Territoires. Cette politique marque la reconnaissance de l'État. Les collectivités locales (régions, départements, EPCI...) apportent également leur soutien à la création et au développement de ces structures.

Les premiers tiers-lieux ont été des tiers-lieux de travail : bureaux partagés, espaces de coworking... Ils se sont peu à peu diversifiés au profit de fablab, de tiers-lieux culturels ou encore nourriciers.

31
PROJETS
DE TIERS LIEUX
 DONT 14 EN ACTIVITÉ

En parallèle, Habitat et Humanisme développe des **tiers-lieux solidaires** pour **recréer du lien social** de proximité et **favoriser l'insertion sociale**. Ces espaces accueillent les personnes logées par le Mouvement, comme toute autre personne en difficulté, mais ils sont également ouverts aux habitants du quartier ou d'ailleurs, souhaitant créer des liens autour d'activités partagées. **Participatifs et collaboratifs**, les Tiers-lieux solidaires d'Habitat et Humanisme sont animés de manière conjointe par les équipes de l'association, les participants et des partenaires locaux. Ils contribuent à :

- **Rompre l'isolement et susciter la rencontre à l'échelle du quartier,**
- **Favoriser la mixité sociale et recréer du lien social,**
- **Accompagner et redonner confiance aux plus fragiles au cœur de la ville et promouvoir le « pouvoir d'agir »,**
- **Revitaliser les territoires en favorisant la coopération entre les acteurs associatifs.**

Aujourd'hui, le Mouvement Habitat et Humanisme compte 31 projets de tiers-lieux dont 14 en activité.

POURQUOI POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX SOLIDAIRES ?

Les tiers-lieux solidaires jouent un rôle majeur tant pour les bénéficiaires que pour les porteurs de projets et les partenaires, mais aussi pour les pouvoirs publics.



Un rôle majeur pour les bénéficiaires

Les tiers-lieux solidaires sont des lieux de rencontre, de convivialité qui répondent aux besoins des personnes en situation d'isolement leur permettant de (re)créer du lien entre elles.

Ils sont de véritables lieux de mixité sociale intergénérationnels, de vivre-ensemble et de faire ensemble. Ouverts à tous, ils participent à la ville hospitalière et contribuent au changement de regard en accueillant et favorisant la rencontre de personnes aux niveaux de vie, parcours de vie et aspirations différents. Ils permettent aux usagers de bénéficier d'animations, d'activités ou de services qui peuvent s'avérer difficilement accessibles et **favorisent l'accès aux droits.**

Pour la mise en œuvre des politiques publiques

Les tiers-lieux solidaires sont amenés à jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ils favorisent la lutte contre les exclusions et l'isolement et s'inscrivent dans la stratégie de prévention et de **lutte contre la pauvreté.**

Ils constituent de véritables outils de mise en œuvre du « **logement d'abord** » en contribuant à la veille sociale et permettent l'aller-vers. Ils favorisent le repérage des besoins et la mise en place éventuelle d'un étayage adapté ou l'orientation vers des partenaires médico-sociaux pour une prise en charge adaptée.

Ils participent à la constitution du **maillage** et à la **revalorisation des territoires** en complément notamment des Maisons France Services.

Ils participent au soutien à **l'autonomie des personnes âgées.** En les développant au sein des EHPAD, ils contribuent à la transformation de l'offre médico-sociale.

Pour les porteurs de projets et les partenaires

Pour Habitat et Humanisme, le tiers-lieu est un dispositif stimulant. On observe autour des projets, une émulation au sein des équipes, tant au niveau du montage que de l'animation des lieux. Le tiers-lieu rencontre ainsi un vrai engouement et permet d'entretenir ou relancer la vie associative.

Habitat et Humanisme fait du tiers-lieu solidaire, un outil **complémentaire à l'accompagnement** classique individuel réalisé bien souvent au domicile des personnes.

Il favorise la **pluridisciplinarité** autour des projets et des publics. Il peut porter plusieurs dimensions : le logement, l'accompagnement à la santé, l'accès au numérique, l'insertion par l'emploi... Il nécessite par conséquent la coordination et la coopération des acteurs sur un territoire autour d'une vision partagée. Ils permettent aussi une **mutualisation des ressources** et la mise en place de partenariats publics-privés. Habitat et Humanisme souhaite déployer des tiers-lieux au sein de ses trois branches :



“ Pour Habitat et Humanisme, le tiers-lieu est un dispositif stimulant. On observe autour des projets, une émulation au sein des équipes, tant au niveau du montage que de l'animation des lieux.

→ **La branche logement accompagné** : les tiers-lieux sont intégrés au sein d'un programme immobilier de logements accompagnés avec des enjeux urbanistiques (revitalisation d'un centre ou d'un quartier, mixité sociale, ouverture...)

→ **La branche médico-sociale** : en intégrant un tiers-lieu dans un EHPAD, il s'agit d'ouvrir l'EHPAD sur son quartier, favoriser le lien, valoriser et rendre accessible l'établissement...

→ **La branche hébergement d'urgence** : il favorise les interactions entre le logement et l'hébergement, il permet de promouvoir la diversité culturelle et les liens interculturels. Il peut aussi contribuer à l'urbanisme transitoire...

LES PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER POUR HABITAT ET HUMANISME

Habitat et Humanisme souhaite relever plusieurs défis :



➤ **Équilibrer et pérenniser** le modèle dans la durée. Il s'agit là du principal enjeu pour le Mouvement. Pour rendre le modèle pérenne, il nous faut équilibrer le modèle économique qui reste fragile sans financements publics alloués à cette médiation sociale nécessaire, et en particulier à leur fonctionnement.

➤ **Partager** les expériences réussies, les bonnes pratiques mais aussi les obstacles rencontrés et les éventuels échecs au sein du Mouvement Habitat et Humanisme.

Il convient aussi pour le Mouvement de faire savoir auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux. Différents ministères sont concernés : ministères en charge de la cohésion des territoires, des solidarités, de l'ESS et de la vie associative. C'est aussi pour Habitat et Humanisme, l'occasion de s'investir dans les lieux d'échange et de partage en intégrant l'association France Tiers-lieux et peut-être à terme le Conseil National des Tiers-Lieux.

➤ **Mesurer** l'impact, de notre action auprès des bénéficiaires. Depuis 2016, Habitat et Humanisme est engagé dans une démarche de mesure d'impact, pour évaluer son action, valoriser la plus-value de ses projets et apporter son expertise dans le débat public et économique. Pour poursuivre cette démarche, le Mouvement souhaite se doter d'un référentiel de mesure d'impact des tiers-lieux solidaires.

➤ **Convaincre** pouvoirs publics, les élus locaux, les partenaires et financeurs privés de la plus-value des tiers-lieux solidaires. Il s'agit bien pour le Mouvement de faire reconnaître les spécificités et le caractère différenciant du tiers-lieu solide par rapport à un tiers-lieu classique pour permettre aux partenaires publics et privés de nous accompagner.





ZOOM SUR QUELQUES PROPOSITIONS PHARES

Les financements nationaux et locaux sont essentiels mais ils sont souvent dédiés aux projets situés sur des territoires ruraux, des villes moyennes ou des quartiers prioritaires de la politique de la ville et ayant comme principale mission l'activité économique (bureaux partagés, espaces de travail partagés, de production, fablabs, ateliers partagés...).

Les tiers-lieux solidaires développés par Habitat et Humanisme entrent rarement dans les cadres de ces appels à projets. **Habitat et Humanisme propose de :**

- 1 Faire évoluer les objectifs des politiques publiques en matière de tiers-lieux en reconnaissant les tiers-lieux solidaires et leur **rôle d'inclusion, de lutte contre l'isolement, de prévention de la pauvreté**, outil complémentaire de l'accompagnement.
- 2 Renforcer le maillage territorial et assumer cette fonction de « **lieux-repères** » accessible à tous.
- 3 Intégrer la création de tiers-lieux solidaires dans la programmation des opérations d'aménagement urbain ou dans les documents de programmation pour **développer l'offre dans les cœurs de ville et les quartiers**.
- 4 Aider les opérateurs à trouver un modèle économique viable tant en matière d'investissement que de fonctionnement. Il est essentiel d'**asseoir le modèle économique encore trop fragile**. Une dotation financière de fonctionnement pour aider les porteurs de projet à supporter les charges de personnel afférentes à l'animateur et les coûts annexes liés aux animations collectives est une condition sine qua non au développement de projets de tiers-lieux solidaires.
- 5 À travers les appels à projets, **soutenir les opérateurs de tiers-lieux** à vocation sociale tant pour la transformation de lieux existants que pour la création de nouveaux lieux dès lors qu'ils sont intégrés dans des programmes immobiliers de logements accompagnés avec un projet social d'ensemble cohérent.
- 6 Soutenir les besoins en **ingénierie de projet**.
- 7 **Créer un lieu d'échanges entre les acteurs associatifs** porteurs de projets de tiers-lieux à vocation sociale (Croix Rouge, Emmaüs France, Habitat et Humanisme, ministères concernés, partenaires, etc.) pour partager les **enjeux** et une **vision stratégique**.

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

La Fédération Habitat et Humanisme remercie tous les tiers-lieux solidaires ayant contribué à la création de ce livret, ainsi que le comité de pilotage du projet « tiers-lieux solidaires ».

Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif, co-produit par Habitat et Humanisme et la Coopérative Tiers-lieux.



Avec le soutien de



Édition novembre 2022

Une publication du service Communication de la Fédération Habitat et Humanisme

Illustrations : Faustine Brunet

Design graphique et mise en page : Faustine Brunet et Patrik Aveillan

Illustrations page 29 : NounProject-Lluisa Iborra

Photos : tous crédits réservés aux tiers-lieux solidaires et associations mentionnés. Christophe Pouget.

Impression : Code&Clics, Miribel

Coordination

Solène Finet

Chargée d'études tiers-lieux,
Fédération Habitat et Humanisme

Comité de rédaction

Emilia Thébaud

Coordinatrice Accompagnement Collectif,
Fédération Habitat et Humanisme

Bernard Triviaux

Bénévole référent,
Fédération et Habitat et Humanisme Drôme-Ardèche

Lucile Aigron

Directrice Générale,
Coopérative Tiers-lieux

Elodie Truong

Animatrice Territoriale,
Coopérative Tiers-lieux

Maria Guerra

Directrice de l'Accompagnement,
Fédération Habitat et Humanisme

Contribution

Solène Finet

Chargée d'études tiers-lieux,
Fédération Habitat et Humanisme

Elodie Truong

Animatrice Territoriale,
Coopérative Tiers-lieux

Louis Hénaux

Directeur Logement,
Habitat et Humanisme

Catherine Roubaud

Responsable Politique de l'Habitat,
Habitat et Humanisme

Maria Guerra

Directrice de l'Accompagnement,
Fédération Habitat et Humanisme



habitat &
humanisme



**la
coopérative
tiers-lieux**

Habitat et Humanisme

69 chemin de Vassieux • 69647 Caluire et Cuire cedex

www.habitat-humanisme.org